

DANS CE NUMÉRO :

Dossier spécial :
nos doctorants

EBSI : un gars,
trois filles
Par Esther Bélanger

Chronique littéraire
Par Michelle Bourque

De la Chine au
Québec
Par A Mei Hu

Et plus encore ...

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Coordonnateurs :

Marie-Eve Lapointe
Louis-Philippe Rousseau

Collaborateurs :

Rabii Bannouri
Esther Bélanger
Jean-Philippe Bourdon
Michelle Bourque
Aida Chebbi
Michelle Gauthier
A Mei Hu
Madeleine Lafaille
Eugène Lakinsky
Sabine Mas
Elaine Ménard
Diane Mercier
Jean-Sébastien Sirois

Réviseurs :

Mélanie Boivin
Michelle Bourque
Tania Siglinde Ortiz Diaz
Louis-Philippe Rousseau

La loi de l'image

Avez-vous remarqué comme la profession pour laquelle on nous forme est méconnue? Ou pire : l'image qu'on a d'elle, péjorative? Pour les uns, notre travail n'est à peu près en rien différent de celui des techniciens. Pour les autres, on pourrait bien être remplacés par un catalogue et un questionnaire « généraliste », et rien ne changerait. À la fois triste et choquante, cette réalité constitue un défi pour nous, jeunes bibliothécaires en formation, qui porterons le lourd fardeau de faire notre place dans cette société où nous serons spécialistes de l'impalpable et de l'omniprésente information.

Lors de mon entrevue avec une bibliothécaire, dans le cadre du cours de Réjean Savard, une des questions portait sur la « valorisation » du travail de bibliothécaire. La réponse de Michèle Gauthier (doctorante dont vous lirez la présentation dans notre dossier spécial) me disait comment elle était découragée de voir les jeunes bibliothécaires dévaloriser leur propre profession. Pour elle, le problème, s'il y en a un, viendrait de l'intérieur, et non de l'extérieur : les autres professions reconnaîtraient la valeur du bibliothécaire.

Pourquoi alors tant d'auto-dévalorisation? Pourquoi arriver en entrevue la tête entre les deux jambes parce que nous sommes « seulement » bibliothécaires. J'avoue que je suis parfois surpris, mais surtout choqué par tous les exemples de non-valorisation de notre profession qu'on nous a donnés depuis le début de la session. Mais, existe-t-il vraiment une profession pleinement reconnue socialement?

Alors, quand on me dit qu'on veut se nommer autrement je dis : assez! S'appeler « spécialistes » ou « professionnels » de l'information? Peut-être, mais spécialistes de l'information, ça sonne un peu trop Réseau de l'information. Pourquoi pas druides du savoir, ou guides de la connaissance dans la forêt de l'information factuelle et bibliographique?... Un coup parti... Non, je veux être bibliothécaire et fier de l'être. Le bibliothécaire, c'est un peu l'intellectuel des intellectuels, l'organisateur des connaissances. Mais, avant tout, un bibliothécaire est un bibliothécaire. Ce qui me fascine, entre autres, dans la profession, c'est de pouvoir dire : tu vois tous ces livres au Salon du livre ou chez Renaud-Bray, eh bien, le public peut y avoir accès en bonne partie dans les bibliothèques publiques grâce au travail des bibliothécaires. Pour moi, notre travail est essentiel dans cette société du savoir.

Mais, un livre, c'est plus qu'une source d'information, c'est aussi une source d'émerveillement,

pour les petits comme pour les grands. Être émerveillé, charmé, ce n'est pas être informé, mais c'est sûrement aussi important pour l'aimant de beauté qui sommeille en nous. Être bibliothécaire, c'est posséder les clés qui mènent à la connaissance, mais aussi, a fortiori, à la culture. Nous ne posséderons pas toute la connaissance et toute la culture, évidemment, mais nous aurons les *clés d'accès* qui ouvrent sur la quasi-infinitude des bibliothèques et de leurs tentacules sur le Web. Là réside pour moi beaucoup de la beauté de la bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Bien sûr, je prendrai l'option bibliothéconomie l'an prochain. GSI, GEI, archivistique? Je ne crois pas, même si les cours de Jacques Grimaud sont tout sauf inintéressants (avant la grève qui ne finit plus évidemment). Je suis un étudiant en bibliothéconomie et je le dis fièrement. À ceux qui me demandent naïvement « il faut une maîtrise? », je réponds : il faut être plus qu'un gestionnaire, il faut être en quelque sorte un gestionnaire spécialisé.

Il faudra *gérer* ce magma incommensurable que l'on nomme information. Et ça, ça vaut au moins une maîtrise. Mais, il faudra probablement occuper en plus, un jour ou l'autre, un poste de gestionnaire ayant des responsabilités comme un gestionnaire « généraliste » : gestion des ressources humaines, planification, etc. La notion de gestion comme telle fera d'ailleurs l'objet d'un dossier spécial dans la prochaine édition de La Référence, car elle pose peut-être problème dans les cours de l'EBSI...

En conclusion, je fais le souhait que notre cohorte fasse honneur à la profession, et que plus jamais on ne sera frileux à l'idée de s'afficher fièrement comme bibliothécaire, profession moderne, quoi qu'on en dise. C'est peut-être là que le bât blesse, dans le passage de l'image ancienne de la profession à une image actuelle, branchée sur les réalités d'aujourd'hui. Mais, j'ai confiance en nous, bibliothécaires de la nouvelle génération, et en ce que nous ne serons pas pusillanimes, mais fiers de notre profession.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture. Cette édition de La Référence a été concoctée avec passion dans le but avoué de faire passer le temps dans les non-lieux de l'existence, dans le métro, la salle d'attente, ou ailleurs... Et un merci tout spécial à tous nos collaborateurs, sans quoi La Référence n'aurait pu paraître. Merci. ■

EBSI : Un gars, trois filles

Par Esther Bélanger

Depuis la rentrée scolaire, nous, étudiants et étudiantes de première année, sommes submergés par un flot de définitions souvent générales, évidentes, voire unanimes, et à d'autres plus contestables, critiquables, presque niables. Certaines sont futiles, superficielles, tandis que d'autres, profondes, graves. Expliquer, définir les sciences de l'information, par exemple, s'avère un exercice susceptible d'engendrer des effets secondaires tels que maux de tête ou crampes abdominales chez l'étudiant(e). Pour l'enseignant(e) (ou le/la correcteur(trice)), la lecture de ces définitions plutôt vagues et ne réglant en rien le sort de l'humanité, augmente le niveau de complexité de la définition qu'il devra donner aux étudiant(e)s l'année prochaine et, par le fait même, risque de faire changer, une fois de plus, le nom du diplôme ou du programme.

Pour aujourd'hui, je me suis arrêtée sur cette définition plutôt nébuleuse donnée à la blague dans le cours *Information, Institutions et société* : « sciences de l'information = bibliothéconomie pratiquée par les hommes... ». Les trois petits points laissent entendre que depuis l'informatisation des bibliothèques, la profession de bibliothécaire s'était élargie à celle de « professionnel de l'information » afin d'englober les aspects plus « techniques », davantage orientés vers l'informatique, un domaine traditionnellement associé aux hommes. L'histoire des grands penseurs en sciences de l'information montre que ce sont des hommes qui ont imaginé l'élaboration d'une bibliothèque moderne, la logique booléenne, les principes modernes de classification, la bibliographie, l'ordinateur, Internet...

Le but de cet article n'est pas de trouver une quelconque injustice ou de vouloir refaire l'histoire selon une perspective féministe. Il s'agit plutôt d'encourager l'aspect des relations de collaboration entre les hommes et les femmes en sciences de l'information. Par la même occasion, comme nous faisons partie d'une génération où les mentalités professionnelles semblent libérées des stéréotypes liés aux rôles sociaux traditionnels, il est utile de se demander si le diplôme de professionnel de l'information, par contraste avec celui de bibliothécaire, peut réellement encourager la mixité, c'est-à-dire libérer la profession des schémas sociaux préexistants selon lesquels il existe depuis toujours des territoires d'activités réservés aux femmes et aux hommes.

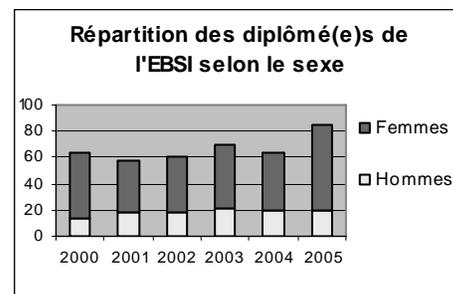
Quelques chiffres

N'est-il pas un paradoxe courant de voir se transformer une discipline inventée et pratiquée exclusivement par des hommes en une profession exercée par une majorité de femmes? Nous pensons à la médecine, la pharmacie, au droit et à la bibliothéconomie comme des professions étant anciennement réservées aux hommes. Ces domaines sont toutefois des exceptions et nous n'avons pas besoin d'avoir des statistiques officielles pour voir que la répartition des professions atteste encore d'un fort phénomène de concentration. Par exemple, les hommes sont majoritaires en sciences naturelles et appliquées alors que les femmes se retrouvent davantage dans le secteur de la vente.

Nous savons néanmoins que le taux d'activité chez les femmes ne cesse d'augmenter depuis les années 60 avec la tertiarisation et la salarisation du travail. Les études de niveau universitaire vont de pair. En 2001 au Québec, 31 % des femmes entre 25 et 34 ans détenaient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire par comparaison à 24 % des hommes¹. D'autres statistiques nous informent également d'une iniquité salariale à travail égal. En 2003, la rémunération moyenne des hommes québécois était de 84 000 \$ contre 51 000 \$ chez les femmes. Cela nous amène à nous questionner sur l'avenir des salaires des universitaires, surtout que l'Université de Montréal est fréquentée par deux fois plus de femmes que d'hommes (25 948 femmes contre 13 011 hommes en 2004²). Bref, il y a plus de femmes sur les bancs d'école, certaines professions se féminisent alors que d'autres restent traditionnels et attirent toujours une importante majorité d'hommes ou de femmes selon le cas. Outre le processus de féminisation, certaines professions doivent également faire face au vieillissement professionnel, duquel nous n'avons probablement pas fini d'entendre parler.

À l'EBSI, les femmes sont majoritairement étudiantes alors que les hommes sont majoritaires parmi le corps professoral. On dit même que plusieurs avertissements ont été émis par la direction de l'Université de Montréal à l'attention de l'EBSI afin de favoriser l'embauche de professeurs femmes. Mais qu'en est-il des étudiants? La proportion des hommes et des femmes a-t-elle changé au cours des dernières années? Aux fins de cet article, j'ai voulu avoir des données

statistiques sur le taux de fréquentation des hommes et des femmes à l'EBSI sur une échelle de plusieurs années. Malheureusement, le secrétariat ne m'a fourni que les données de l'année courante, les M1 et M2 confondues. Avec une liste des finissants et des finissantes des années antérieures, j'ai pu dégager ce maigre tableau.



À préciser que le résultat de 2005 n'est pas fondé, car je n'ai pas eu la liste des finissants et des finissantes pour cette année. Ce qui est démontré est la proportion actuelle des hommes et des femmes en M1 et en M2. Vous en conviendrez, ce tableau est plutôt décevant. Je m'attendais à voir, au fil des années, une augmentation flagrante des hommes dans le programme. Il aurait fallu remonter plus loin dans le temps pour avoir une meilleure idée du changement, à savoir comment l'arrivée de l'informatique a affecté le taux de fréquentation de l'EBSI par exemple.

Dans la même perspective, nous pouvons tenter de comprendre pourquoi la recherche en bibliothèque est devenue un métier majoritairement pratiqué par des femmes. Nous pourrions nous appuyer sur des théories neuro-psychologiques qui révèlent que les femmes sollicitent davantage l'hémisphère droit du cerveau, responsable des aptitudes artistiques et sociales. Alors que l'hémisphère gauche serait responsable des fonctions scientifiques (comme travailler avec des chiffres) et du raisonnement. Il commanderait aussi la compréhension du langage parlé et écrit. Comme l'ont prouvé plusieurs scientifiques (Broca, Mendoza), une partie du cerveau est plus développée que l'autre, c'est-à-dire le gauche, l'hémisphère du langage et du parlé. Le système nerveux suivant un modèle entrecroisé, l'hémisphère droit commande le côté gauche du corps et vice-versa. C'est ce

(Suite à la page 3)

EBSI : un gars, trois filles (suite)

qui justifie en partie les raisons pour lesquelles les femmes auraient de meilleures aptitudes au langage que les hommes, ceux-ci performant plutôt dans les compétences spatiales.

Dans son mémoire de maîtrise intitulé « Documentaliste : un métier féminin? ³ », Émilie Roux conclut que même si un certain nombre d'éléments sociologiques, psychologiques, anthropologiques et historiques pouvaient servir à expliquer la féminité du métier, aucune de ces hypothèses ne permet vraiment de définir ce métier comme « féminin » au sens où on l'entend habituellement. En effet, un métier n'est féminin qu'à partir du moment où les femmes transposent leurs qualités dites naturelles (dévouement vis-à-vis des autres, fonction maternelle, patience, douceur, disponibilité, etc.) sur le marché du travail. Or, toujours selon les observations d'Émilie Roux, les hommes interrogés dans le cadre de son enquête présentent les mêmes caractéristiques, compétences et qualités que les femmes. Bref, la profession requiert autre chose que des qualités dites féminines, elle nécessite avant tout une formation spécifique, des savoir-faire, des compétences techniques, qui sont tout à fait mixtes. C'est en ce sens que je pense que le diplôme de professionnel(le) de l'information est plus approprié de nos jours que celui de bibliothécaire, car il évite, d'une part, une image stéréotypée de la profession trop souvent associée à un métier de « femme » et, d'autre part, l'image de la bibliothèque comme lieu de travail.

En terminant, même si je crois que le rapport au savoir des hommes et des femmes est différent (les hommes et les femmes ont recours à différentes stratégies mentales pour maîtriser et gérer l'information), je maintiens que notre génération doit continuer de se distancier des stéréotypes liés aux fausses notions que sont les métiers féminins ou métiers masculins, car ils s'avèrent nuisibles à la réalisation de projets de carrière, de rêves.

¹ Institut de la Statistique du Québec.

² Voir site Internet Université de Montréal section Information générale.

³ Roux, Émilie. 2002. Documentaliste: Un métier féminin?, Université de Paris 1 Sorbonne, Paris. ■

Un mandat s'achève... à qui le tour ?

Par Mariouche Famelart, vice-présidente du C.E. pour quelque temps encore...

L'équipe de rédaction de La Référence nous a demandé à nous, demoiselles du comité exécutif, un petit texte sur notre mandat finissant... C'est l'occasion de faire le point sur cette période enrichissante de notre maîtrise.

Le travail du C.E., c'est évidemment de chapeauter les comités étudiants dans leur ensemble et d'organiser des activités ponctuelles telles la rentrée des nouveaux étudiants et l'évaluation des cours, en plus de défendre et d'informer les membres. Mais tout cela est fort convenu, nous disions-nous lors de notre dernière réunion, et ne mérite point d'être raconté en long et en large... Mais alors, quelles ont été les aventures (et mésaventures) qui ont caractérisé notre mandat?

D'abord, nous ne saurions passer sous silence la participation de l'A.E.E.E.B.S.I. au mouvement de revendications étudiantes du printemps dernier. Une maigre journée de grève, votée par les étudiants en assemblée, mais tout de même une journée historique! En commençant notre mandat, nous ne nous doutions pas que nous aurions à intervenir lors d'une telle situation, l'A.E.E.E.B.S.I. n'étant pas, d'ordinaire, une association militante, faisant en général deux assemblées générales par an! Mais devant l'ampleur du mouvement étudiant, nous devions absolument consulter les membres à ce sujet. En toute bonne foi, avec parfois une certaine maladresse, nous avons effectué les consultations nécessaires, mais avions toutefois décidé que le C.E. ne prendrait pas position pour ou contre la grève, notre connaissance de ce dossier n'étant pas assez poussée.

L'organisation de l'évaluation des cours de M1 a été une expérience très intéressante, qui a demandé beaucoup de préparation et de suivi (mettre par écrit tous ces commentaires, c'est pas de la tarte!). Notre meilleur coup — enfin, notre grande fierté! — a été de préparer nous-mêmes les crudités, fromages et autres amuse-gueules pour toute la classe, pour éviter les tarifs indécentes que nous proposait le service de traiteur de Chez Valère... Débrouillardise et économie, deux mots qui nous ont guidés pour mieux vous servir!

Nous avons aussi retroussé nos manches et fait ce que nos prédécesseurs avaient repoussé à une date ultérieure (et on les comprend), soit entreprendre un grand ménage des archives de l'association...

pendant les vacances d'été! Les notions apprises dans le cours d'archivistique ont été fort utiles, et les calendriers de conservation et plan de classement réalisés par une étudiante de l'EBSI dans le cadre de ses travaux n'ont plus de secrets pour nous. L'activité a même été amusante! Oui, oui!

Enfin, nous avons travaillé à l'incorporation de l'association étudiante, un autre dossier qui était en suspens. Les procédures sont en cours. Une fois l'incorporation accomplie, l'accréditation de l'A.E.E.E.B.S.I. pourra se faire officiellement et de se réaliser pèsent plus lourd dans la balance que ces pépins.

Être membre du C.E. comprend son lot de risques, avec quelques difficultés placées sur notre chemin (comme le manque de « burgers » lors de la rentrée, c'était pas de notre faute!) et autres surprises (la grève), mais, au bout du compte, les apprentissages et la satisfaction de s'impliquer et de se réaliser pèsent plus lourd dans la balance que ces pépins.

En résumé : beaucoup de dossiers, beaucoup de travail, beaucoup d'information à transmettre aux étudiants, beaucoup de réunions entre deux cours et, surtout, beaucoup de belles rencontres et de bonheur à collaborer avec nos collègues des différents comités.

On aurait bien sûr aimé en faire plus, mais nous sommes bien heureuses d'avoir mené nos projets à terme et d'avoir pu nous impliquer un tant soit peu pour le bien de la communauté ebsienne. Aucun doute que cette implication a été formatrice et qu'elle pourra nous servir dans le futur... et que les liens qui se sont tissés entre nous cinq méritent à eux seuls de nous être investies.

Pour Catherine, jonglant de main de maître avec les budgets, Patricia, explorant avec brio le monde du Web, Tania, rédigeant les procès-verbaux plus vite que son ombre, Isabelle, volubile présidente apprenant les arcanes de la diplomatie et espionnant les coulisses de l'EBSI, et moi-même, sérieuse mais avec un bon petit givrage sucré, c'est le temps de tirer notre révérence...

Je vous encourage tous à poser, en janvier, votre candidature pour devenir membre du C.E., que vous ayez de l'expérience ou non dans le domaine. Le C.E. sera ce que vous en ferez : à vous de le dynamiser et d'y mettre de la couleur, votre couleur. Le C.E. est mort, vive le C.E. ! ■

Après la maîtrise : des lendemains qui chantent?

Par Marie-Eve Lapointe

Lors de notre arrivée à l'EBSI en septembre dernier, on nous a demandé deux fois plutôt qu'une de prendre la parole afin de nous présenter en classe. De ces 150 minutes de présentation, j'ai retenu que beaucoup d'étudiants ont choisi la maîtrise en bibliothéconomie parce qu'ils escomptaient ainsi obtenir un emploi intéressant à la fin de leurs études. Le marché de l'emploi est-il si favorable aux finissants de l'École? Les statistiques compilées par Réjean Savard sont rassurantes, mais j'ai eu envie de prendre le pouls de la dernière cohorte de finissants. Je me suis alors lancée dans le journalisme d'enquête...

Pour joindre les diplômés de 2005, j'ai utilisé leurs adresses institutionnelles de l'Université de Montréal, encore actives en début de session. Évidemment, j'étais consciente que plusieurs d'entre eux ne consultent plus ce service de courriel maintenant que leurs études sont terminées. J'espérais tout de même recevoir quelques réponses de ceux qui avaient demandé un acheminement de leurs courriels institutionnels vers une autre adresse.

Mon questionnaire ne contenait qu'une dizaine de questions. Je demandais d'abord aux diplômés s'ils avaient trouvé un emploi. Si tel était le cas, je les invitais à me donner le nom de leur employeur, la région où ils travaillaient, des renseignements à propos de leur recherche d'emploi, leur poste et leurs conditions de travail. À ceux qui n'avaient toujours pas d'emploi dans le domaine, je leur demandais le type d'emploi qu'ils cherchaient, les limites géographiques de leur recherche et le nombre d'entrevues qu'ils avaient obtenues.

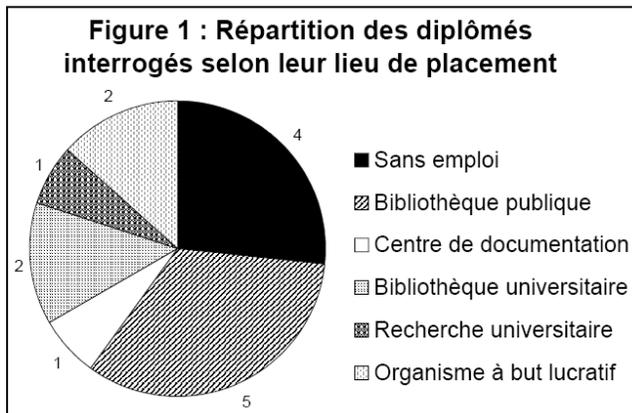
J'ai été enchantée de la collaboration des diplômés. J'ai reçu 16 réponses qui me sont parvenues du 26 septembre au 12 octobre 2005. Cet article dépeint ainsi la situation de ces diplômés environ cinq mois après la fin de leur maîtrise.

Où sont-ils?

À cette date, une diplômée vivait en Suède et elle travaillait à temps plein à l'apprentissage du suédois via un programme qui comprend un stage de

quatre mois dans son domaine. Les 15 autres répondants demeuraient toujours au Québec et ils n'avaient pas entamé d'autres études.

Parmi ces 15 diplômés en sol québécois, 11 avaient un emploi en sciences de l'information et ils travaillaient majoritairement à Montréal. Leur lieu de placement est illustré dans la figure 1. Trois personnes seulement ont obtenu des postes à l'extérieur de la métropole, mais ils sont dans des régions voisines : à Laval, en Montérégie et dans Lanaudière. Il est intéressant de noter que tous les diplômés sans emploi cherchaient aussi à demeurer sur l'Île. Leur sort serait peut-être différent s'ils s'éloignaient de cette forte concentration de diplômés...



Que font-ils?

Il semblerait que les finissants de l'EBSI obtiennent généralement des postes en lien avec l'option qu'ils avaient choisie en deuxième année de programme. C'est le cas pour neuf personnes que j'ai questionnées. Il demeure tout de même possible de faire son chemin autrement. Deux répondants m'ont indiqué que malgré leur spécialisation en bibliothéconomie, ils occupent un emploi qui relève bien plus de la gestion stratégique de l'information et de la gestion de l'information électronique.

Selon l'expérience de mes correspondants, il ne faut pas escompter trouver un emploi dans le premier mois de recherche. Une seule finissante a réussi l'exploit : elle a décroché un poste au mois de mai. Les autres ont envoyé des CV, ils ont visité leur centre d'emploi et ils ont vécu dans l'incertitude plus longtemps : trois ont obtenu leur poste en

juin, deux en juillet, deux en août et trois en septembre. Bonne nouvelle : ils ont passé très peu d'entrevues d'embauche. En effet, ceux qui travaillent n'ont pas eu à faire plus de trois entrevues avant d'obtenir leur poste.

Ils sont quasi unanimes lorsqu'ils parlent de leur milieu de travail : ils sont respectés par leurs collègues, leurs milieux sont stimulants, leurs équipes sont dynamiques, et plus, et plus... Une seule personne ne semblait pas satisfaite de ses conditions de travail, mais attention : six diplômés recherchaient tout de même un autre emploi. Il faut dire que parmi ces 11 diplômés ayant un emploi, seulement deux ont obtenu des postes permanents et l'un de ces postes est à temps partiel.

Quant aux quatre personnes qui n'avaient pas trouvé d'emploi à l'époque de mon sondage, je dois vous parler davantage de leur situation. Une de ces personnes est dans une condition très particulière : elle a un contrat d'exclusivité avec l'Université de Montréal pour un délai équivalent au double du temps qui a été requis pour faire ses études. Elle doit donc limiter sa recherche d'emploi à l'Université de Montréal. Il y a également deux personnes qui sont parties en voyage pour revenir au Québec au mois d'août seulement. Elles avaient toutes deux l'impression de ne pas avoir pu profiter de la manne d'offres d'emploi publiées pendant l'été, mais après tout, elles cherchaient depuis moins de deux mois lorsqu'elles m'ont écrit.

Les courriels que j'ai reçus pour écrire cet article me laissent entrevoir l'avenir avec optimisme. Bien sûr, je réalise que mon échantillon était de petite taille et qu'il n'était peut-être pas représentatif de l'ensemble des diplômés de 2005. Cependant, le but de ma démarche n'était pas d'obtenir les statistiques de placement des finissants puisque qu'un professeur du département le fera mieux que moi sous peu. Je désirais plutôt prendre des nouvelles de diplômés de l'EBSI afin de vous les transmettre. Voilà ! ■

Compte-rendus des conférences-midi

Les études à l'étranger : occasions et démarches pour les étudiants de l'EBSI

Conférence du mardi 12 octobre 2005

En première partie, le conseiller de la Maison internationale de l'Université de Montréal, **Philippe Boulanger-Després**, a présenté les trois principales avenues qui s'offrent aux étudiant(e)s de l'EBSI qui désirent étudier dans une autre région du globe :

- Étudier à temps plein dans le cadre d'un échange étudiant avec un établissement ayant un accord avec l'UdeM;
- Participer à un stage dans un établissement ayant un accord avec l'UdeM;
- Séjourner comme chercheur dans un établissement non-partenaire de l'UdeM.

Notre conférencier a ensuite parlé des privilèges et obligations d'une personne participant à ce genre de programme. Les privilèges sont nombreux. En effet, l'étudiant(e) a toujours droit aux prêts et bourses du Québec et peut faire la demande d'une bourse de mobilité du ministère de l'Éducation (4000 \$, certaines conditions s'appliquent). De plus, l'étudiant(e) en échange dans une institution partenaire continue de payer les frais de scolarité et demeure inscrit à l'UdeM dans la mesure où il (elle) s'engage à étudier à temps plein pendant un minimum d'un semestre et d'un maximum d'un an dans l'établissement étranger. Bien entendu, il est à noter que les équivalences de cours permettront l'obtention du diplôme postulé à l'UdeM.

Pour être éligible au programme d'échange, l'étudiant(e) doit avoir fait neuf crédits dans son programme, bien maîtriser la langue de l'établissement choisi ainsi qu'obtenir l'approbation de sa faculté ou département.

En deuxième partie, M. Boulanger-Després a laissé la place à **Jacinthe Deschatelets** et **Catherine Fortier**, deux étudiantes de l'EBSI récemment diplômées, qui sont venues nous parler de leurs expériences à l'étranger. Elles nous ont parlé des plaisirs et des imprévus que comporte une telle expérience : s'assurer de trouver des cours pour lesquels on pourra obtenir des équivalences (!), qu'on sera logé décentement (!!) et surtout qu'on est bel et bien attendu (!!!). En fait, pour passer un beau séjour, il est impératif de bien choisir la région où nous voulons étudier, de tenir compte de la langue d'enseignement, de se préparer à des méthodes pédagogiques quelques fois exotiques; enfin, de s'informer du climat social, du coût de la vie et des conditions d'entrée au pays pour un étudiant étranger (visa), etc.

Pour ceux et celles qui seraient intéressés par des études à l'étranger vous pouvez en tout temps aller sur la page Web de la Maison internationale :

<http://www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale> ■

Favoriser l'appropriation des bases de connaissances en améliorant la restitution du contenu

Conférence du mardi 18 octobre 2005

Conférencier : **Samuel Parfouru** (Doctorant, Université de Technologie de Troyes/Electricité de France Recherche et Développement).

La problématique principale de la thèse de doctorat de M. Parfouru pourrait se formuler ainsi : comment améliorer la configuration des systèmes de gestion de connaissance (SGC) de façon à optimiser la transmission des connaissances?

Si, aujourd'hui, le savoir se crée, circule et s'accumule très rapidement, on ne le stocke pas nécessairement de la façon la plus adéquate. En effet, les outils de recherche informatiques et les bases de données ne sont malheureusement pas toujours conçus, d'une part, en fonction de leurs futurs utilisateurs, d'autre part, en fonction des particularités des savoirs théoriques et pratiques des différentes disciplines. C'est pour donner une solution à ce problème qu'intervient l'ingénieur des connaissances (IC).

La tâche de l'IC comporte plusieurs aspects et touche à tous les niveaux de la création d'un outil de recherche d'une organisation ou d'une institution donnée (dans le cas de M. Parfouru : EDF). Polyvalent, l'IC est celui qui rejoint l'expert qui détient la connaissance première, mais il est aussi celui qui comprend le type de requête habituelle et les besoins immédiats de l'utilisateur de l'outil de recherche qui se trouve à l'autre bout de la « chaîne » informationnelle. L'IC d'une entreprise est donc celui qui favorise le dialogue entre les disciplines et les domaines de savoir divers, c'est-à-dire : le partage entre ceux qui produisent la connaissance et ceux qui l'utiliseront en l'absence ou encore après le départ de ceux-ci.

Après des experts, l'IC consulte, identifie, catégorise, classe, capitalise l'information pertinente à transmettre. Ce travail préalable du savoir servira ensuite à construire l'outil de recherche ou la base de données, un outil ou une base qui ne doivent pas simplement refléter l'état des connaissances de manière mimétique (par domaines de compétences, par champs d'activités, etc.), mais qui idéalement devraient fournir une information intégrée, pertinente, précise.

Du côté des utilisateurs, l'IC favorise la restitution informationnelle en préparant, par exemple, des interfaces qui orienteront l'utilisateur, tout en améliorant sa compréhension globale du savoir à acquérir.

En conclusion, il ressort que la pérennité des savoirs est un des enjeux principaux de l'ingénierie des connaissances telle qu'on la pratique aujourd'hui. Cette toute nouvelle spécialisation se propose comme défi de réduire le plus efficacement possible la fracture temporelle qui existera toujours entre l'homme d'expérience et le néophyte. ■

Votre comité des conférences-midi

Dossier spécial : nos doctorants

Nous avons demandé aux doctorants et à ceux qui ont obtenu leur doctorat récemment de nous raconter leur parcours, les raisons de leur saut au doctorat, les objectifs qu'ils visent, la contribution scientifique qu'il souhaite apporter, etc. Sept d'entre eux nous ont généreusement répondu. La diversité est à l'honneur, et chacun nous semble avoir nettement une touche originale. À vous maintenant de les découvrir.

Aïda Chebbi

Je détiens une maîtrise en SI, option archivistique (2004, EB-SI, Canada) et une maîtrise en documentation, bibliothéconomie et archivistique (2002, Institut Supérieur de Documentation, ISD, Tunisie). J'ai eu la chance d'avoir différents stages et expériences professionnelles et ce, dans diverses institutions du domaine des archives ainsi qu'à l'EBSI ce qui a affecté mes choix actuels. L'expérience d'enseignement à l'ISD m'a permis de me décider et de percevoir qu'entreprendre des études doctorales serait mon objectif pour les années à venir.

Mon doctorat porte sur l'archivage des sites Web institutionnels, plus précisément, sur les intranets et les extranets, produits dans le cadre des activités administratives des différents organismes. De prime abord, l'archivage de ces objets archivistiques peut s'approprier à un modèle normalisé et surtout, fondé sur des assises théoriques archivistiques. La nature archivistique de ces sites Web, ou, du moins, de leur contenu et la recherche dans le domaine de l'interopérabilité des systèmes peuvent contribuer d'une façon remarquable à mettre en œuvre une pratique normalisée.

D'un point de vue scientifique, cette recherche pourra présenter une contribution à la réflexion théorique menée par les différents acteurs du domaine des sciences de l'information concernant la nature et les défis des archives électroniques. D'un point de vue pratique, les éventuels produits de cette étude, pourront aider les différents organismes à implanter une pratique d'archivage de leurs sites Web à valeur archivistique, à contribuer à l'avancement de la recherche de meilleures pratiques pour une conservation pérenne de leur mémoire organisationnelle « virtuelle ». ■

Élaine Ménard

J'ai entrepris mon doctorat en sciences de l'information à l'EBSI en septembre 2004. Mes études doctorales poursuivent la réflexion entreprise lors de la maîtrise en sciences de l'information effectuée à l'EBSI en 2002-2004. J'ai choisi de poursuivre le doctorat à l'EBSI, car il s'agit d'une école reconnue mondialement. De plus, elle est axée sur l'avancement des connaissances et des pratiques en gestion de l'information. Mon doctorat s'effectue sous la direction du professeur Clément Arseneault, dont les champs d'expertise correspondent à mes propres intérêts. Ma formation en sciences de l'information, de même que ma formation en traduction (baccalauréat et maîtrise) et mon expérience professionnelle m'ont sensibilisée à un certain nombre de problèmes et orientée vers une question particulière que je traiterai au doctorat. Cette question touche les ressources multilingues sur Internet qui sont de plus en plus nombreuses et disponibles à l'utilisateur. Je désire étudier plus particulièrement la possibilité d'utiliser les schémas de métadonnées pour la description de l'image numérique, afin d'en améliorer le repérage. Je qualifierais le doctorat d'expérience « intéressante » où j'apprends à mieux me connaître et à connaître les autres. Cela demeure tout de même un processus très solitaire où il est nécessaire d'être bien *groundé* si on veut passer à travers toutes les frustrations reliées (manque de soutien moral, problèmes financiers, incertitude face à l'avenir, manque de reconnaissance, climat de compétition, etc.). Pour ce qui est des compensations... elles viendront plus tard, j'imagine. Alors, si jamais quelqu'un est intéressé par cette aventure, faites-moi signe. Il me fera plaisir de vous en parler. ■

Michelle Gauthier

En mai 1987, quand j'ai obtenu une maîtrise en sciences de l'information à l'Université McGill le programme de doctorat n'était pas offert au Québec et, comme mon fils était très jeune et que j'ai obtenu le poste de responsable de la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal j'ai mis ce projet de côté. Plusieurs années plus tard, j'ai rencontré James Turner par hasard et il m'a demandé si j'avais déjà envisagé de faire un doctorat. Je me suis alors rendue compte que j'avais gardé ce désir et j'ai décidé d'essayer de formuler un projet et de faire une demande d'admission sans trop mesurer ce qui allait arriver par la suite. Peu après je recevais une convocation pour aller présenter mon idée devant un comité de sélection. Leurs questions m'ont aidée à aller encore plus loin que dans ce premier texte (le plus difficile à écrire je trouve) et j'ai pu leur expliquer combien je suis témoin quotidiennement de la richesse informationnelle disponible dans un musée et de la faible proportion qui rejoint effectivement le public. Cette préoccupation est au cœur de mon sujet de recherche qui se traduit pour l'instant par un titre provisoire : *Du savoir à l'information dans un musée d'art contemporain*. J'ai maintenant terminé les cours obligatoires et franchi l'étape de l'examen de synthèse en février dernier. J'en suis à rédiger la proposition de recherche que je dois présenter publiquement d'ici mai prochain. Mon comité de recherche m'aide à resserrer mon sujet pour en arriver à un projet réaliste. L'accès à l'information dans les musées d'art contemporain est un sujet très peu couvert dans la littérature. Je crois que j'essaie de dresser un bilan en cette étape de ma carrière et de témoigner d'un monde méconnu. ■

Diane Mercier

J'ai entamé mon dernier droit doctoral. En effet cet été, mes professeurs ont accepté ma proposition de recherche sur le transfert des connaissances tacites. J'examine plus spécifiquement la part informelle du transfert, le partage et l'utilisation des connaissances dans d'autres contextes. Mon étude de cas est participante, et ce, dans un groupe de gestionnaires municipaux qui sont placés dans des situations de coordination d'activités de prestation de services.

À l'aide de la schématisation heuristique et de l'analyse des réseaux sociaux, j'ai identifié des éléments utiles à transférer pour les gestionnaires en action, entre autres, les réseaux sociaux, là où réside le savoir-faire de l'organisation. Bientôt, je serai en mesure de dégager les facteurs et les indicateurs qui déterminent la preuve du transfert et qui l'encouragent.

J'aurai probablement terminé mon périple doctoral l'été prochain, dans les temps prévus. Durant cinq ans, j'aurai donc consacré beaucoup d'énergie à devenir une praticienne-chercheuse. Il me restera encore quelques années, une quinzaine, pour préparer la relève. Peut-être en serez-vous?

Vous pouvez suivre mes péripéties et mes réflexions, au fur et à mesure, dans mon blog : <http://consultus.qc.ca/carnets>

Dossier spécial : nos doctorants (suite)

Madeleine Lafaille

Je suis étudiante au doctorat en sciences de l'information à l'EBSI depuis l'automne 2004. Je détiens un diplôme de premier cycle en histoire de l'Université de Sherbrooke, ainsi qu'un certificat en anthropologie et une maîtrise en muséologie de l'Université de Montréal. Muséologue professionnelle, j'exerce dans ce domaine au Québec depuis plus de 25 ans. Je suis spécialisée en documentation et en gestion informatisée des collections muséales. À ce titre, j'ai travaillé au développement et à la mise en application de normes pour la description des collections muséales, en plus de superviser de nombreux projets de création de contenu numérique patrimonial.

Dans sa définition actuelle, mon projet de recherche doctoral s'intitule « Vers un modèle d'évaluation de l'interopérabilité sémantique des systèmes d'organisation de l'information sur les collections dans les musées québécois ». Ce projet prend naissance dans le constat que les technologies de l'information et des communications en général, et le Web en particulier, sont des outils performants pour augmenter les capacités d'organisation et d'accès à l'information sur les collections muséales. Cependant, l'interopérabilité des systèmes d'organisation de l'information représente un défi majeur pour améliorer l'accessibilité à l'information sur les collections muséales, tout en demeurant essentielle pour une mise en commun cohérente et un repérage efficace de l'information. L'objectif de cette recherche est de développer un modèle d'évaluation de l'interopérabilité sémantique des systèmes d'organisation de l'information sur les collections muséales québécoises. Les résultats permettront notamment de mieux comprendre la notion d'interopérabilité sémantique telle qu'appliquée à l'information descriptive sur les collections muséales québécoises. ■

Rabii Bannouri

Mon projet doctoral, entamé en septembre 1997, vient de s'achever le 9 septembre 2005 par l'obtention du Ph. D. en sciences de l'information de l'EBSI. Ce projet a porté sur le thème suivant : « développement d'un modèle de gestion des archives gouvernementales pour des pays arabes, à partir d'une approche archivistique nord-américaine ». Ce thème m'a été inspiré par mon appartenance à un pays arabe, la Tunisie, qui vit depuis des années une expérience unique dans le monde arabe : celle de la mise en place d'un système de gestion des archives publiques qui prend appui sur l'approche québécoise et internationale que l'on dénomme « approche intégrée ou globale ».

J'ai voulu savoir, au travers d'une étude de terrain, utilisant les outils méthodologiques qu'offre « la méthode de cas », sur le plan gouvernemental, ce que la réalité archivistique des pays arabes présente comme spécificités, problèmes et attentes en matière de gestion des archives dans ce domaine. D'autre part, j'ai voulu démontrer en quoi cette approche peut améliorer cette réalité, à l'aide d'un modèle qui tient compte des spécificités et des attentes de cette région du monde en la matière. Le résultat de cette étude, qui a pu atteindre dix pays sur les dix-neuf pays arabes visés, a été un modèle à caractère normatif, ayant une structure souple, pouvant s'appliquer en totalité ou en partie (un ou plusieurs éléments) à toute réalité archivistique gouvernementale arabe, moyennant le respect d'une séquence et des liens nécessaires entre ses éléments. ■

Sabine Mas

Recette : Étude de la relation entre les schémas de classification et le repérage des documents administratifs électroniques.

Ingrédients : 50 g d'intelligence, 100 g de motivation, 500 g de discipline, 1 kg de persévérance, 1 kg de soutien (psychologique, familial et financier).

Temps de préparation : 5 ans (à temps plein).

Préparation : parcours académique, pas nécessairement linéaire (par exemple, un mineur en sciences infirmières, un bacc. en sciences humaines et un second cycle en sciences sociales, concentration archivistique). Vous mélangez bien le tout et vous ajoutez la rencontre avec une ou plusieurs personne(s)-clé qui font naître en vous le projet de recherche doctoral. Après obtention d'une admission au programme de doctorat, ajoutez deux années de scolarité passionnantes, un intense examen de synthèse, et une proposition de recherche qui, une fois bien cuite, vous permet de commencer la collecte et l'analyse des données.

Étape actuelle de la préparation : nous sommes rendus à présenter une proposition de recherche qui vise à vérifier l'existence de relation entre le repérage de documents électroniques et les différentes caractéristiques (structurelles, logiques et sémantiques) des structures classificatoires conçues et utilisées par différentes catégories d'employés de l'Université de Montréal pour organiser leurs documents électroniques.

Buts : vérifier certains éléments de la théorie de la classification et formuler des recommandations relatives à la conception des schémas de classification des documents administratifs électroniques.

Boisson d'accompagnement : café +++ (Note du Chef : la consommation de bière, voire même de Champagne, est suggérée à l'étape de la soutenance de thèse uniquement).

<http://www.esi.umontreal.ca/~mass/> ■

**Surveillez le
prochain le
numéro de La
Référence !**

La R
La Référence

Les besoins informationnels (nutritionnels) du Grand méchant loup

Par Eugène Lakinsky

Le Petit Chaperon rouge. In *Contes de Grimm*, 5-10. Deux coqs d'or, 1994.

Résumé

Le Loup cherche à améliorer ses services d'information. Il effectue plusieurs rencontres avec sa clientèle afin de mieux connaître les besoins d'information et le comportement informationnel de ses clients. Malgré les démarches entreprises, il ne peut pas résister à la concurrence de ses compétiteurs (les chasseurs). La clientèle l'échappe et son entreprise connaît la faillite.

Méthodes utilisées

Entrevues structurées avec le Petit Chaperon rouge et sa grand-mère.

Principales étapes de mise en œuvre

- 1) Rencontre d'information avec le Petit Chaperon rouge (s'informer sur ses objectifs et ses besoins d'information).
- 2) Donner des suggestions au Petit Chaperon rouge.
- 3) Répondre aux besoins d'information de sa grand-mère : « Qui est là? » « C'est Petit Chaperon rouge... ».
- 4) Répondre aux questions de recherche du Petit Chaperon rouge : « Comme tu as de grands yeux, bouche, etc. »
- 5) Fuite d'information confidentielle (ronflement) permet aux compétiteurs de localiser le Loup.

Points forts

- Service de veille stratégique permet de cibler la clientèle à l'entrée de la forêt.
- Capacité de recherche et d'analyse d'information pertinente.
- Mise en œuvre des stratégies adoptées en fonction de l'information disponible.

Points faibles

- Manque de veille concurrentielle ne permet pas de détecter l'apparition des compétiteurs (chasseurs), ce qui cause la perte du marché.

Conclusion

Le livre montre l'importance de la veille concurrentielle et souligne l'importance de la gestion stratégique de l'information confidentielle. ■

Musique pour les non-lieux

Par Esther Bélanger

L'anthropologue Marc Auger a amené la notion de « non-lieu » pour expliquer les récents bouleversements survenus au sein des relations de l'individu face au temps et à l'espace. Selon lui, la société d'information en émergence pousse les gens à donner un sens à tout, un sens au monde, un sens au présent, un sens au passé. Ce besoin quotidien de donner du sens correspond à une situation dite de « surmodernité », caractérisée par l'excès d'espace et de « surabondance événementielle ». Dans l'espace du non-lieu, nous perdons le contact avec le geste. Cette absence de geste conduit à une absence de lieu. Marc Auger désigne les non-lieux par toutes les installations nécessaires à la circulation accélérée des personnes et des biens : autoroutes, périphériques, centres commerciaux, camps de transit, etc. Ces nouveaux lieux publics, communs et nécessairement urbains, s'opposent aux endroits où l'homme a vécu pendant des millénaires, à commencer par le village. Alors que le lieu se définit comme identitaire, relationnel et historique, il en est tout le contraire pour le non-lieu. Pour Marc Auger, « l'espace du non-lieu ne crée ni identité singulière, ni relation, mais solitude et similitude ». Autrement dit, les non-lieux signifient l'errance, le vagabondage et la fragmentation.

Nous sommes, en tant qu'étudiants, fréquemment en situation de non-lieu. Je vous propose donc quelques suggestions de musique pour meubler ces moments d'entre-deux, ces moments de nulle part, de transition. Dans le métro ou l'autobus, en début de journée idéalement, je suggère une musique assez rythmée pour une bonne journée productive sans trop de distraction. Pour favoriser la concentration, le collectif Gorillaz me semble totalement approprié. Leurs deux albums offrent une variété musicale étonnante (certains diront même délicate, éclectique) allant de la pop britannique au dub jusqu'au hip hop cynique. L'étonnante diversité de ce collectif virtuel (les membres du groupe n'appa-

raissent que sous forme de personnages virtuels 3D) est due à la participation du chanteur du groupe britannique Blur et des rappeurs De La Soul. D'autre part, toujours pour le trajet du matin, le rappeur d'Halifax du nom de Buck65 saura capter votre attention avec sa façon de débiter de manière très articulée environ un million de mots en l'espace d'une chanson. Les rythmes ne sont ni tapageurs ni agressants. Son style tragique mais pas trop sérieux vous fera oublier le joueur de violoncelle de la station de métro Université de Montréal.

Pour le non-lieu « bouchon de circulation », je propose deux gars de talent de chez nous. Il s'agit de Dumas et de Martin Léon. Le premier a un son plus urbain mais tout aussi reposant et évocateur que le second. Les textes sont bien figolés et l'esprit humoristique de Martin Léon vous enlèvera à coup sûr la rage du volant.



Pour les travaux légers dans votre café de quartier préféré, l'album du maintenant très connu Champion vous stimulera le génie au point d'en oublier toutes ces heures passées sur les fameux TP. Pour « surfer », ou j'oserais même dire « gossier » sur Internet, rien de mieux qu'une musique aux accents variés telle que Thievery Corporation. Ces as du *sampling* empruntent des sons aussi bien à leur ordinateur qu'à des cultures musicales ancestrales venant d'Inde, de Chine ou d'autres non-lieux mystérieux. Pour les moments de lecture, de rédaction, de méditation, je suggère un des grands de la musique d'ambiance, Brian Eno. Pendant une longue période de convalescence suite à un accident de la route, l'Anglais Brian Eno a perfectionné un style de musique qu'il qualifie de *environment-conscious music* ou d'architecture sonore. Ses albums fétiches : les excellents *Music for Airport* et *Apollo et Ambient 1-2-3-4*. Son dernier album est différent, plus pop, une sorte de mélange entre Moby et Daniel Lanois. Enfin, pour se détendre entre deux édifices du Quartier international, la trame sonore du film *Lost in Translation* est un incontournable, une petite merveille qui affine et dortote les tympans. ■



Ces bibliothécaires coincé(s) entre deux pages de livre

Par Michelle Bourque

Est-ce un hasard? Mes dernières lectures m'ont amenée à croiser au fil des pages l'ombre du saint patron de ma profession — Ô! Saint-Jérôme, priez pour nous qui devons survivre à notre session — et c'est heureusement vers de très beaux rivages littéraires que je me suis laissée dériver, apercevant au passage, loin sur son île, le pâle reflet d'un(e) bibliothécaire qui me faisait de grands signes et un petit sourire en coin.



Comment je suis devenu stupide,
Martin Page

Le Dilettante, 2001

Antoine souffre d'un grave problème. Il est intelligent. Tellement intelligent que ça fait quatre ans de suite qu'il est élu « lecteur de l'année » à sa bibliothèque municipale. Mais son intelligence le pèse. Très lourdement. Son intelligence l'abîme dans le malheur, la pauvreté, la solitude et l'angoisse existentielle. Pour contrer ce grave problème, Antoine décide de devenir stupide. Tout y passe : alcoolisme, cours de suicide, surdose d'antidépresseurs et initiation au vertigineux monde du « jet set » financier et de la surconsommation.

Ce roman de Martin Page, jeune auteur français qui « essaye désespérément d'avoir une vie tranquille » (deuxième de couverture), est un pur délice. Mais il est où, le bibliothécaire, me demandez-vous? Le bibliothécaire — car il s'agit bien d'un « il » — est coincé entre la page 23 et 24, dans un rôle de soutien qui m'a arraché, je dois bien l'avouer, un petit sourire de connivence. Antoine, qui a choisi l'alcoolisme comme voie première à la stupidité, se rend à sa bibliothèque municipale afin de mieux se documenter sur le sujet : « Antoine fouilla dans les rayons, sélectionna les livres qui lui semblaient les plus intéressants sous le regard descendant du bibliothécaire, intimement persuadé d'être intelligent parce qu'il était mal habillé » (p. 23). Et vlan! Arrivé au comptoir, le

bibliothécaire enregistre les prêts d'Antoine (Je suis confuse : monsieur Page sait-il vraiment faire la différence entre un bibliothécaire et un commis?) et lui demande s'il fait des recherches historiques sur l'alcool. Antoine lui répond que non, il veut seulement devenir alcoolique, mais qu'avant de commencer à boire, il préférerait mieux connaître le sujet. « Le bibliothécaire passa les jours suivants à se demander si cela était une plaisanterie, puis il mourut, mystérieusement étouffé sous un groupe de touristes allemands près de la tour Eiffel » (p. 24).

Vie et mort d'un bibliothécaire français en une page et demie. Ce roman est à lire absolument, si ce n'est pas déjà fait.



La maison étrangère,
Élise Turcotte

Leméac, 2002

Avec *La maison étrangère*, qui a obtenu le prix du Gouverneur général en 2003, nous entrons dans un tout autre registre. Élise Turcotte, surtout reconnue pour sa poésie (*La Mer à boire*, *Sombre ménagerie*), possède une acuité poétique qui rend la lecture de son roman des plus agréables. Éizabeth, le personnage central, vit sa vie en étrangère depuis le départ de Jim. Pour renaître à elle-même dans la lumière elle parcourt l'obscurité, thème qu'Élise Turcotte emprunte à la philosophie médiévale et sur lequel travaille Éizabeth, comme par hasard... C'est lors de ses recherches à l'université que celle-ci fait la rencontre de Lorraine, la bibliothécaire à la section des livres rares :

« En un sens, la place de Lorraine dans ce lieu semblait aussi inusitée que la mienne. Je n'avais jamais l'impression qu'elle y travaillait. Je la côtoyais sans la connaître, comme une voisine de palier. Dans une sorte d'intimité inavouée. Avec Lorraine, j'entretenais cette complicité inexplicable, ou plutôt, je la devinais : ce que nous faisons ici n'avait rien de fonctionnel. C'était lié à une fuite. Je ne savais pas

encore de quoi la sienne était faite » (p. 33).

La fuite de Lorraine était faite de folie. D'une névrose difficile à surmonter. Une bibliothécaire névrosée... C'est crédible. Dans la psyché populaire, la psychopathologie a toujours assez bien collé aux personnages de bibliothécaire.

Ne nous le cachons pas : *La maison étrangère* est un pur roman de la tradition de l'écriture au féminin, qui exploite les thèmes forts du genre que sont la folie et le sentiment d'exil intérieur. On aime ou on n'aime pas. J'aime.

Ludmila Oulitskaïa
Sonietchka



Sonietchka,
Ludmila Oulitskaïa

Gallimard, 1996
(édition originale : 1992)

Ludmila Oulitskaïa est une auteure russe qui a publié des romans, écrit des pièces de théâtre et réalisé des films. Avec *Sonietchka*, elle obtient en 1996 le prix Médicis étranger ex aequo avec Jacqueline Harpman et son *Orlando*.

Dans *Sonietchka*, la bibliothécaire n'est plus seulement coincée entre deux pages de livre, elle monopolise le roman en entier par sa lumineuse présence. D'entrée de jeu, l'auteure nous annonce que « dès son plus jeune âge, à peine sortie de la prime enfance, Sonietchka s'était plongée dans la lecture » (p.9), puis qu'« elle tombait en lecture comme on tombe en syncope, ne reprenant ses esprits qu'à la dernière page du livre » (p.10). Qu'est-ce qui fait la beauté de cette phrase? Est-ce sa cadence poétique, est-ce toute cette passion de lecture chuchotée entre les lignes qui me fait sentir aussi proche de l'écriture de Oulitskaïa? La beauté de cette phrase s'accroche au personnage doux et discret de Sonietchka, à son paisible reflet de bibliothécaire solitaire atteinte d'un insolite bonheur. À lire avec contemplation.

(Suite à la page 10)

Ces bibliothécaires coincé(e)s entre deux pages de livre (suite)



Un tout petit monde,
David Lodge

Rivages, 1991
(édition originale : 1984)

Il m'aurait été impossible de conclure cette page littéraire sans vous parler de David Lodge, auteur britannique décapant dont les illustres romans de satire universitaire (*Jeux de société*, *Changement de décor*, *Un tout petit monde*) me font retrouver le sourire, perdu en cours de route, enterré vivant sous les décombres des travaux universitaires.

Dans *Un tout petit monde*, nous faisons la connaissance d'une *sexy* bibliothécaire pour qui Phillip Swallow, le non moins *sexy* directeur de l'Université Rummidge (*sexy* par erreur de parcours, mais *sexy* tout de même) eut un foudroyant coup de foudre. Joy Simpson, bibliothécaire du British Council à Istanbul, est « une dame fort agréable mais réservée qui avait un superbe fessier et de magnifiques cheveux blonds » (p.268). Pour Phillip Swallow, c'est la femme de rêve, « il la mangeait des yeux, il dévorait ce visage qu'il croyait ne plus jamais revoir, ces cheveux blonds légèrement ondulés, cette bouche large et généreuse, ce menton un peu lourd » (p. 272). Qu'une bibliothécaire puisse inspirer de telles ardentes pensées dans l'esprit d'un auteur échaudé, voilà la preuve irréfutable qu'il est de l'ordre du possible qu'on reconnaisse enfin notre indéniable valeur de sexe-symboles branché(e)s et cultivé(e)s!

Note : Je tiens à mentionner que le mot « *sexy* » et ses dérivés reviennent sept fois dans un court article traitant, en filigrane, de bibliothéconomie. Est-ce voulu? Est-ce mon *surmoi*, mon *moi*, mon *ça* qui me titillent la conscience? À cela, je réponds : osons! Chers confrères et chères consoeurs, osons chatouiller avec verve ce mot sublime injustement méprisé. Trimbalons-le sur la place publique : qu'on lui chante un hymne, qu'on lui fasse la bascule. Qu'on donne un champ d'honneur à ce mot magistral qui défie toutes les modes et rallie tous les *in* de notre société. Soyons dans le coup. Intégrons-nous au *star-system*. Bref, soyons *sexy*!

Sur ce, bonne lecture! ■

Des visiteurs de l'espace chez les Gaulois...

Par Jean-Sébastien Sirois

Albert Uderzo / Astérix, tome 33 : Le ciel lui tombe sur la tête



Revoilà, encore une fois, nos courageux Gaulois, dans une aventure des plus bizarres, avec des visiteurs de l'espace. Ces visiteurs ont tous des airs de personnages de dessin animé qui ont une popularité mondiale comme Mickey Mouse, Superman, Goldorak, etc. Nous pouvons donc constater qu'il s'agit d'un hommage qu'Uderzo rend aux créateurs de ces personnages. En plus, il écrit qu'il offre cet album en hommage à Walt Disney. L'idée aurait pu être bonne, mais ne l'a malheureusement pas été. L'histoire se résume en cette phrase : des extraterrestres viennent sur terre pour avoir une arme absolue et ils repartent sans elle. Pour ce qui est de l'humour, il se déroule toujours à l'intérieur d'une seule case à la fois. La plupart des gags sont des jeux de mots ou des clins d'œil, plus d'anachronismes ou de gags développés. Je vous conseille donc d'acheter ce titre, même (surtout!) si vous êtes un grand *fan* de la série. Allez plutôt, si la curiosité vous prend, l'emprunter à la bibliothèque de votre quartier. En moins d'une demi-heure, vous aurez terminé de le lire. ■

Les recettes de Joëlle

Par Joëlle Thériault

Pour la saison d'automne, je vous présente deux plats remplis de qualités. Ils sont très faciles et rapides à faire. En plus, les ingrédients ne coûtent presque rien. Essayez la soupe lors d'une journée froide et pluvieuse et préparez la croustade pour un souper entre amis, ils en redemanderont!

Soupe aux lentilles rouges, carottes et cumin (Recette de Donna Hay)
(Donne 4 portions)

2 c. à thé d'huile végétale
1 oignon finement haché
2 c. à thé de cumin en poudre
1 tasse de lentilles rouges rincées
4 tasses de bouillon de légumes
3 tasses d'eau bouillante
3 carottes pelées et râpées
1 c. à table de jus de lime ou de citron
2 c. à table de persil
Sel de mer et poivre

Faire chauffer l'huile. Ajouter l'oignon et le cumin et faire revenir 2 minutes à bon feu. Ajouter les lentilles et les deux liquides. Couvrir et laisser mijoter 5 minutes. Ajouter les carottes et couvrir 4 minutes supplémentaires. Retirer du feu. Ajouter le reste des ingrédients et voilà, c'est prêt à être servi!

Croustade aux pommes (Recette du livre *Five Roses*)
(Donne 6 à 8 portions)

4 ou 5 pommes moyennes
1/3 de tasse de cassonade
1 c. à table de jus de citron

Chauffer le four à 350 °F. Trancher les pommes et les mettre dans un plat 8x8, beurré, allant au four. Ajouter la cassonade et le citron. Mélanger le tout et mettre de côté.

2/3 de tasse de farine
2/3 de tasse de gruau rapide
1/2 tasse de cassonade
1/2 c. à thé de cannelle
1/4 c. à thé de muscade
1/4 c. à thé de sel
1/2 tasse de beurre ramolli

Dans un bol, mélanger tous les ingrédients secs. Couper le beurre en petits morceaux puis l'ajouter aux ingrédients secs, en s'assurant qu'il est bien réparti. Étendre la préparation sur les fruits et cuire au four environ 30 minutes ou jusqu'à ce que les pommes soient tendres. Servir chaud avec de la crème glacée ou de la crème fouettée. ■

De la Chine au Québec

Par A Mei Hu

Ça fait longtemps que je connais l'Université de Montréal. À la fin de mon séjour à l'université du Sichuan, une veille amie de mes parents m'a parlé de l'UdeM comme un bon choix pour étudier au Canada. Puis, j'ai cherché Montréal dans mon atlas — *The "joie de vivre" is palpable and contagious in this vibrant, culturally diverse and cosmopolitan city... Whether sipping a cappuccino at an outdoor café or exploring historic Old Montreal...* — wow, super! Alors, moi, j'ai commencé à apprendre le FRANÇAIS! Mais, après avoir acheté toutes sortes de livres sur la conjugaison, je ne pouvais pas me rappeler comment dire *je + être* pendant une session, j'ai décidé de laisser l'idée de promenade dans le vieux port de Montréal. Puis, je n'ai plus touché au français pendant les deux ans suivants.

Un jour, je suis retournée à mon université pour m'inscrire à un cours de langue, mais tous étaient complets sauf le cours de F R A N Ç A I S, — pas le choix, j'embrasse la langue française à nouveaux. Bien que j'aie fait des progrès très lentement, pendant mes études, j'ai rencontré deux amies dans la classe, grâce à qui je me suis remise en chemin vers Montréal. Les études étaient plus agréables cette fois-ci. Quand on a appris le mot *fromage*, nous sommes allées au Carrefour et on l'a acheté et goûté. Malheureusement, mes réponses à la nourriture française étaient toujours négatives à ce moment-là. Aujourd'hui, j'aime bien le fromage, peut-être que c'est le fromage qui change.

Comme Forrest Gump dit : « Life is like a box of chocolates, you never know what you're gonna get ». J'ai reçu une convocation à l'entrevue par l'immigration du Québec tandis que mes deux amies ont reçu des lettres de refus. Ensuite, j'ai passé une entrevue dramatique : l'officier était très sérieux; moi, trop nerveuse avec un français encore malheureux. Finalement, j'ai reçu un mot merveilleux au-delà de ce que j'imaginai : Bienvenue au Québec! Il ne me restait plus qu'à explorer cette *grande séduction* seule.

Je suis là, Montréal!



Jusqu'à maintenant, je ne peux pas dire que j'aime Montréal tout le temps — il faut ajouter *sauf l'hiver*. Je me félicite d'avoir fait un bon choix : étudier à l'EBSI et vivre à Montréal.

L'EBSI ouvre une porte pour m'aider à vivre une grande différence culturelle et à découvrir toujours des choses intéressantes. La première différence que je remarque est que la vie universitaire est très différente entre les étudiants québécois et les étudiants chinois (bien sûr ceux de ma génération, maintenant tout cela change grâce à la grande globalisation). La vie des étudiants québécois est beaucoup plus indépendante, plus mature et plus libre. La plupart des étudiants québécois travaillent pour supporter leurs études. Vous n'habitez pas avec vos parents, mais avec votre petit(e) ami(e) ou seul. Vous pouvez fumer et vous embrasser librement sur le campus. Je pense que vous pouvez même vous marier ou avoir un bébé, si vous le voulez.

Voilà la vie universitaire en Chine : on ne travaille pas, c'est toujours nos parents qui paient les études. D'ailleurs, il y a moins de chance qu'on puisse travailler à temps partiel hors de l'université. Pour les étudiants de l'université, il est obligatoire d'habiter à la résidence de l'université et on est quatre personnes par chambre. Le premier jour de ma vie universitaire, la conseillère nous a dit : « Attention, s'il vous plaît, il est interdit de fumer et d'exprimer vos relations intimes sur le campus! » Ha ha! C'est une mission impossible pour les étudiants québécois, qui mèneraient une autre grande manifestation pour l'amour. Quant au mariage, en Chine, n'y pensez pas! Malgré beaucoup de limites (plus les limites des parents de chacun, ho ho, vraiment beaucoup), j'ai quand même eu une belle vie universitaire et j'en garde un très bon souvenir. Est-ce que les parents ici supervisent beaucoup? Comme ça marche?

Je trouve que le système d'éducation ici est meilleur et plus pratique. Dans la classe, il y a des étudiants d'âge et de niveaux académiques différents. L'année dernière quand j'étudiais au certificat en archivistique, j'ai été impressionnée qu'il y ait dans ma classe deux dames qui avaient obtenu une maîtrise de l'EBSI 20 ans auparavant et qui travaillaient main-

tenant à la BNQ. Lorsque je leur ai demandé la raison de leur retour à l'école, elles m'ont dit qu'aujourd'hui les domaines de la bibliothéconomie tels que la technologie, les besoins de la clientèle, etc. changent beaucoup, donc elles ont besoin de retourner à l'EBSI pour renouveler leurs connaissances. Étudier toute la vie : je suis très en accord avec cette attitude positive.

Parmi beaucoup d'activités en été à Montréal, j'aime bien Les FrancoFolies. L'année passée, j'ai écouté Claude Dubois en direct; cette année, Boom Desjardins; l'année prochaine, peut-être ce sera Garou, qui sait? Un jour, j'espère avoir l'occasion de présenter la musique québécoise aux jeunes de ma ville, qui connaissent seulement Céline Dion. Est-ce que les gens ici aiment encore Céline Dion, une chanteuse déjà américanisée? Parfois, je pense qu'il existe un peu d'anti-américanisme ici. Je me souviens bien quand j'ai envoyé la chanson de Céline Dion *Because you love me* par la radio à mon père pour son anniversaire, il était très content et m'a retourné un plus grand cadeau. Ici aussi, il y a toujours des gens qui envoient leurs chansons favorites à leur famille ou leurs amoureux (ses) par la radio. Ça marche toujours très bien partout, peu importe que l'on soit en Chine ou au Québec.

Je vais m'arrêter ici parce que c'est le temps de faire les travaux de l'EBSI! Comme toutes les conclusions, je vais remercier beaucoup de gens : d'abord tous les étudiants que je connais et que je vais connaître, ça me fait plaisir d'étudier avec vous (particulièrement les responsables de La Référence, sinon, vous ne pourriez pas lire mon remerciement...), le personnel de la bibliothèque de l'EBSI, (on passe beaucoup de temps ensemble) et tous les professeurs et le personnel de l'EBSI avec vos beaux sourires, j'apprends beaucoup de vous, particulièrement monsieur Arsenault (un *superman* qui peut lire *YiJing* en version originale. Comment lit-il ce livre? Avec une tasse de thé vert, un bâton d'encens, et ... ? ha ha, *Mystère* de 2006), qui me permet de poser mes questions en chinois. Est-ce que j'oublie quelqu'un ? À la prochaine... ■

Sept mises en situation « sur le terrain »

Par Jean-Philippe Bourdon

Pour vous préparer à une entrevue d'embauche ou simplement pour réfléchir à un aspect du travail en bibliothèque auquel on pense moins souvent, je vous soumetts quelques mises en situation.

Je précise que ces sept situations sont authentiques, elles ont toutes été plus ou moins vécues par un membre du personnel de la bibliothèque municipale où je travaille.

S'il vous venait l'envie (et le temps...) de partager vos solutions, envoyez vos propositions à jeanphilippe_bourdon@hotmail.com et je publierai les meilleures dans le prochain numéro de *La Référence*.

Situation 1

C'est une journée pluvieuse, malgré les nombreuses fenêtres tout est sombre dans la bibliothèque. Nous sommes samedi après-midi, vers 14h, à un moment de grande affluence. Il y a environ 200 personnes installées un peu partout dans la bibliothèque. Tout à coup : panne d'électricité. Le système d'alarme et les postes de prêts du comptoir ne fonctionnent plus, que faites-vous? Vous consultez immédiatement le procédurier des mesures d'urgence de la bibliothèque, oui, bien sûr, mais qu'est-ce que contient ce procédurier que vous avez vous-même rédigé?

Situation 2

Vendredi soir tranquille au bureau de référence. Vers 19h30, comme tous les vendredis soirs vers 19h30 depuis bientôt 3 mois, une personne d'âge mûr du sexe opposé ayant une légère déficience intellectuelle vient vous voir pour vous poser à peu près toujours les mêmes questions.

L'habitude et la familiarité aidant, cette personne finit par vous accaparer une bonne heure à chaque fois. De plus, vous vous rendez compte que ses « recherches » ne semblent pas avoir un but précis autre que passer le plus de temps possible en votre compagnie et ainsi combler une carence affective des plus évidentes.

Ce soir, sa question est la suivante : « Est-ce normal qu'une personne de 40 ans ne l'ait pas encore *fait* avec quel-

qu'un de son âge? » Considérant que vous êtes peut-être une des rares personnes à qui cette personne fait confiance, que lui répondez-vous? Quelle attitude adopterez-vous désormais à son endroit?

Situation 3

Le bureau des ressources humaines de la municipalité vous demande d'intégrer à votre équipe une personne inscrite à un programme de réinsertion au travail.

Malgré toute sa bonne volonté, cette personne n'a aucun entregent et n'a visiblement pas d'aptitudes particulières à travailler en équipe. Pire encore, elle a tellement peur d'être prise en défaut qu'elle ne vous donne jamais l'heure juste : elle dit « je comprends » alors que ce n'est pas le cas, elle dissimule ses erreurs au lieu de les avouer.

Dans la mesure où vous ne pouvez pas la remercier, comment faites-vous pour contourner ces défauts? Permettre malgré tout son intégration?

Situation 4

Depuis quelque temps, certains de vos employés ont pris l'habitude de venir à votre bureau se plaindre des écarts de conduite, des retards et de la paresse de leurs collègues. Écouter ces jérémiades vous prend beaucoup de temps. De plus, vous remarquez que par timidité ou refus de la confrontation, ces employés comptent sur votre bonne volonté et votre statut hiérarchique (surtout) pour exprimer leurs frustrations aux collègues concernés. En plus de vous faire perdre un temps précieux, intervenir dans ces petites guerres vous met profondément mal à l'aise. Quelle attitude adoptez-vous face aux plaignants? Aux accusés?

Situation 5

C'est la deuxième fois qu'on retrouve du matériel pornographique *volontairement* dissimulé entre les pages de livres pour enfants. Que faites-vous?

Situation 6

Quelques adultes se plaignent que les enfants monopolisent les postes d'accès à Internet pour jouer alors qu'eux ont du travail *sérieux* à faire. Que leur répondez-vous?

Situation 7

Le système informatique qui gère le prêt dans votre bibliothèque n'autorise pas l'emprunt de documents s'il y a une amende au dossier de l'utilisateur.

Or, devant vous, il y a une personne plutôt mal vêtue et au regard triste qui, après avoir déposé sur le comptoir tout ce qui lui restait de petite monnaie, a tout de même une amende de 0.88 \$ à son dossier. Vous comprenez que cette personne n'aura de l'argent qu'au début du mois prochain et qu'elle veut seulement passer une belle fin de semaine à regarder trois films, autorisez-vous le prêt? ■

Politique de la rédaction

1- Il est indispensable de respecter la date de tombée. Dans le cas contraire, les articles seront reportés au prochain numéro.

2- Modalités de présentation des articles. Les articles devront être envoyés par courriel à l'un des membres de l'équipe de *La Référence*. Les textes devront être rédigés, si possible, en format Word 6.0 pour Windows en évitant toute mise en forme que ce soit (simple interligne, 11pt, Times New Roman). Veuillez noter qu'AUCUN article sur PAPIER ne sera accepté de la part des étudiant(e)s et des enseignant(e)s; seuls les dessins le seront.

3- Correction des textes. La rédaction se réserve un droit de regard sur tous les articles présentés à *La Référence*. À cet effet, les textes devront être complets, structurés et clairs. L'équipe corrigera l'orthographe d'usage ainsi que la syntaxe. Les articles soumis devront répondre aux standards de qualité de la rédaction, c'est-à-dire des textes non discriminatoires, non-diffamatoires et ayant un langage adéquat. La lecture d'un article soumis ne constitue pas nécessairement une obligation de publication.

4- Rejet d'un texte. En cas de rejet d'un texte, la rédaction fournira par écrit les raisons dudit rejet et donnera deux choix à l'auteur : soit apporter des corrections significatives au texte, soit accepter le rejet. Toute décision concernant un tel rejet devra être prise par une majorité de membres de la rédaction présents lors de la mise en page.

5- Tous les articles devront être signés; dans le cas contraire, ils ne seront pas publiés.